



☎ : 04.94.62.07.51.
Route de la Seyne CS 40080
83192 OLLIOULES CEDEX
www.solidom.fr

PROCOLE 7 **« ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE ALCOOLO-DEPENDANTE »**

OBJECTIFS

- 1) Connaître les symptômes
- 2) Etre en capacité d'adopter la bonne réaction en cas d'alcoolémie d'un usager
- 3) Savoir alerter

RESULTATS ATTENDUS

- Sécurisation de l'usager alcoolo-dépendant
- Amélioration des compétences de l'intervenant
- Prévention des risques psychosociaux

DESCRIPTION

Définition

La dépendance à l'alcool ou « alcoolo-dépendance » est définie par un besoin, une nécessité de boire qui peut cohabiter avec l'envie d'arrêter ou de reprendre le contrôle de sa consommation.

Symptômes

- Une perturbation de l'humeur avec alternance d'une humeur dépressive et d'une humeur expansive ou irritable.
- Troubles anxieux : anxiété, panique, obsessions.
- Phobie sociale : isolement, désinsertion sociale, crainte du contact, repli sur soi à son domicile
- Trouble de l'équilibre (mouvements anormaux)
- Trouble du sommeil avec agitation nocturne
- Cas extrême : troubles de la perception, hallucinations visuelles et/ou auditives, délire paranoïaque

Les principaux problèmes rencontrés au domicile

- Agressivité
- Hygiène
- Risques de chute du bénéficiaire
- Coma éthylique

PRECONISATIONS

1. Définir l'objectif général d'intervention et la stratégie à mettre en place conjointement avec le RS, la famille et les partenaires sociaux.
2. Faire régulièrement des remontées d'informations à votre RS, communiquer vos difficultés et toutes aggravations des troubles pouvant mettre en danger la personne.
3. Ne pas oublier que la personne qui présente une dépendance à l'alcool est très souvent en situation de détresse. **Ne jamais oublier que la personne qui boit a une raison de boire.**
4. Etre compréhensif et ne pas porter de jugement : **il faut savoir que le parcours de soins est jalonné de RECHUTES. Ne jamais considérer une rechute comme un échec.**
5. **Accompagner une personne dépendante à l'alcool requiert de l'observation, de l'écoute et de la patience.**
6. En cas d'agressivité : alerter immédiatement vos RS